

Image not found or type unknown



Teletravail depuis la France pour une entreprise NL

Par **Funambulle**, le **17/10/2016** à **16:35**

Bonjour, rnJe suis francaise et habite actuellement aux Pays Bas ou je suis employee par une compagnie neerlandaise.rnJe rentre dans un mois vivre en France et mon employeur souhaite me garder a son service par le teletravail.rnL'inspection du travail m a conseille de realiser avec mon employeur un contrat de droit francais . Ce serait la solution la plus simple et economique.rnrnEst ce que quelqu un aurait des conseils sur la facon de faire? Ou de la documentation en anglais?rnrnUn tres grand merci pour vos conseils :)rnTres belle journee a vous